Contenu à enseigner

Introduction	03
-Définitions des concepts	03
1-1 Définition de la déontologie	03
1-2 Les codes déontologiques	04
1-2-1 La déontologie universitaire	04
1-2-2 Les caractéristiques déontologiques	05
2- Les conduites et attitudes professionnelles	06
a) Les droits	
2-1 Charte d'éthique et de déontologie	07
2-1-1 Principes de la charte.	07
3- Ethique	08
3-1 Définition du concept	08
3-2 L'origine du mot	09
3-3 La Pratique de l'éthique dans la société	09
II- Ethique et Morale	10
A) La différence entre éthique et morale	11
III-Ethique et plagiat	
1- Qu'est ce que le plagiat ?2- Types de plagiat3- Causes du plagiat	
- Relation éthique / déontologie	12
A) Ethique professionnelle	13
Références bibliographiques	16

Introduction

L'éthique et la déontologie sont deux concepts fondamentaux qui revêtent une grande importance, car ils englobent deux aspects essentiels de la vie humaine, à savoir le domaine social et professionnel. Souvent, ces termes sont utilisés sans que l'on ait une compréhension approfondie de leur signification.

La déontologie nous oblige à respecter un ensemble de règles tant dans notre vie sociale que professionnelle. Cependant, il est crucial de noter que le comportement individuel s'inscrit à la fois dans le contexte de la vie sociale et dans celui de la vie professionnelle. Par conséquent, chaque individu doit veiller au respect des règles à la fois sur le plan social et professionnel.

En outre, il convient de souligner que ce néologisme, désignant une approche particulière en matière de discours moral et éthique, diffère de l'approche traditionnelle observée en philosophie et en sociologie. Cette nouvelle approche vise principalement à répondre aux exigences de clarté et de lucidité qui sont essentielles lors de l'évaluation des actions entreprises par un individu.

I-Définition des concepts :

1-1Définition de la Déontologie :

Tout d'abord, il est essentiel de comprendre que le concept de déontologie, originaire du grec "deon" signifiant "convenance" ou "ce qu'il faut faire", se réfère à la théorie des devoirs. En d'autres termes, cela implique que quiconque fait partie d'une institution, quelle que soit la nature de son secteur d'activité, est tenu de respecter et de suivre toutes les lois et règles qui définissent les comportements à adopter pour les membres.

De plus, la déontologie, selon la définition du dictionnaire français Larousse, est une discipline établie par une profession. Elle englobe un ensemble de règles clairement formulées et explicites, dont la violation peut entraîner des sanctions (Dictionnaire Larousse, 2015).

En résumé, le terme "déontologie" fait référence à l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'une profession ou d'une association. Tout comme les règles juridiques, les règles déontologiques s'appliquent de manière uniforme à tous les membres du groupe, quelles que soient les circonstances de la pratique (D. Siraux, 2004, p. 475). Pour assurer une gestion efficace des situations conflictuelles et éviter le chaos, ces règles déontologiques sont établies par une autorité responsable de leur mise en application et de l'imposition de sanctions en cas de non-respect. Dans ce contexte, la déontologie apparaît donc comme une nécessité incontournable.

Il est important de noter que ce qui distingue la déontologie, c'est que seule la règle prévaut, excluant ainsi toute référence aux valeurs. En d'autres termes, les valeurs sociétales n'ont pas leur place dans le cadre de la déontologie; seule la norme est compétente pour trancher les

conflits ou les revendications. Par conséquent, pour se conformer à la déontologie, il n'est pas nécessaire de réfléchir aux valeurs qui la sous-tendent ni même de les partager.

Dans la même perspective, Thierry Desbonnets a souligné que la déontologie s'impose comme une contrainte incontournable au sein des professions (2006 : 28). Il est donc essentiel de retenir que, lorsqu'il est question de codes déontologiques, ce sont la norme et la législation qui priment, et l'aspect contraignant de cette dernière implique des obligations strictes.

1-2Les codes déontologiques :

Effectivement, il existe de nombreux codes déontologiques, chacun étant spécifique à une profession ou à un secteur d'activité particulier. Comme mentionné précédemment, chaque code est élaboré pour régir la conduite éthique des membres de cette profession ou de ce secteur, en tenant compte des spécificités et des enjeux qui leur sont propres.

En ce qui concerne la déontologie universitaire, elle revêt une importance particulière dans le contexte académique. Elle concerne les enseignants, les chercheurs, les étudiants et les personnels administratifs des établissements d'enseignement supérieur. La déontologie universitaire repose sur un ensemble de principes et de règles qui visent à garantir l'intégrité académique, la qualité de l'enseignement et de la recherche, ainsi que le respect des droits et des responsabilités de tous les acteurs impliqués dans le milieu universitaire.

Parmi les éléments clés de la déontologie universitaire, on retrouve la rigueur intellectuelle, l'honnêteté académique, le respect de la propriété intellectuelle, la confidentialité des données de recherche, la lutte contre la fraude académique et la promotion d'un environnement d'apprentissage éthique. Les codes déontologiques universitaires sont conçus pour répondre aux besoins particuliers de ce milieu, où la recherche, l'enseignement et la collaboration académique sont au cœur de la mission.

Le contexte du moment joue également un rôle significatif dans l'évolution de la déontologie universitaire. Par exemple, les avancées technologiques, les nouvelles méthodes d'enseignement, les enjeux liés à la diversité et à l'inclusion, ainsi que les défis éthiques posés par la recherche contemporaine sont autant de facteurs qui influencent la manière dont les codes déontologiques universitaires sont adaptés et mis en œuvre.

En fin de compte, la déontologie universitaire est essentielle pour maintenir l'intégrité et la crédibilité du milieu académique, tout en veillant à ce que les enseignants, les chercheurs et les étudiants respectent les normes éthiques élevées qui sont attendues dans ce domaine. Elle évolue en permanence pour répondre aux besoins changeants de l'enseignement supérieur et de la recherche.

1-2-1 La déontologie universitaire :

On tient à mentionner de prime abord qu'il en existe plusieurs déontologies chacune d'elles dépendent de la nature de la profession et la spécificité du secteur d'activité, nous citons à titre d'exemple ; la déontologie médicale, la déontologie des architectes, la déontologie de la police nationale... par conséquent la déontologie statue sur ce qu'une profession se fixe

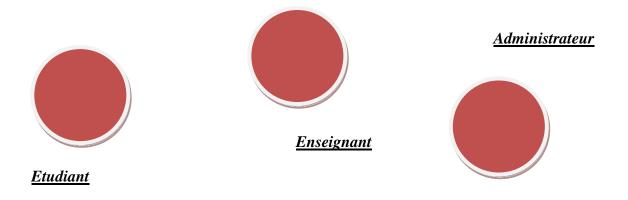
comme règles de vie au sein d'une société, on entend dire par là, que c'est une inscription dans :

- L'ordre de la loi
- Garantissant un exercice professionnel
- Ayant valeurs juridictionnelle

En effet l'université est une institution, comme beaucoup d'autres, pour mener à bien toutes ses taches scientifiques, pédagogiques ainsi qu'administratives, à légiférer dans l'intérêt de garantir l'ordre et la paix un ensemble de règles dont les acteurs sociaux sont appelés à les respecter pour la bonne cause.

On y rajoute, qu'elle représente entre autres une institution, d'intérêt public notamment en matière de production des cadres, de la main d'œuvre, son rôle sans doute est primordial surtout qu'elle veille au développement et à la transmission des connaissances de même qu'à la diffusion libre du savoir.

Les acteurs qui composent l'université sont comme suit ;



1-2-2 Les caractéristiques déontologiques :

Beaucoup d'auteurs déterminent les principes déontologiques, à travers ces derniers on peut savoir ce qui caractérise la déontologie étaient ainsi conçus :

- Traditionnels
- Fondamentaux
- Evolution profession
- Caractère obligatoire : faute –sanction

Il importe de distinguer entre une profession et un métier, d'autant que le métier est une occupation pour souligner la dignité intrinsèque attachée à certaines professions libérales ; alors que le terme profession est réservé aux activités ayant formalisé une morale ou une éthique.

Dans la même optique, le professionnel en fait, « est autonome non seulement en tant qu'il est capable d'autoréguler son action, mais également en tant qu'il peut guider son propre apprentissage... un professionnel est un analyste de situation dans leur singularité est un décideur réflexif ». (L. Paquay et M. Wagner, 2012. P192).

Quant au droit la valeur ou bien l'éthique ne devrait pas avoir lieu, car l'éthique se prononce sur la valeur des actes ; bien / mal, bon / mauvais, dont la règle ne s'interroge nullement, l'équation bien explicite chaque personne doit connaître l'objectif et la mission de sa fonction au sein de l'organisation, revenant à l'exemple de l'université les seules valeurs professionnelles qui s'imposent comme des évidences sont les suivantes :

- La compétence
- L'intégrité scientifique
- La propriété intellectuelle
- La probité
- La transparence
- L'efficience
- La diligence
- La conformité
- La confidentialité

2-les conduites et attitudes professionnelles :

Vu que la déontologie se base entre autres sur la conduite de l'individu dans la profession dans le sens ou il est obligé d'adapter sa conduite, cette dernière ne va pas à l'encontre de ce que exige la loi de qualité d'agir qui devrait caractériser une personne ayant une appartenance à une profession reconnue.ces représentations dont on parle sont sous- tendues par des valeurs qui sont propres à cette profession.

Si on prend l'université comme exemple l'ensemble des droits et de devoirs de l'enseignant universitaire sont :

a) Les droits:

- -Accès à la profession : compétence/qualification ;
- -Enseigner à l'abri de toute ingérence ;
- -Evaluation et appréciations ;
- -Cadre de travail idéal : se consacrer pleinement à ses taches ;
- -Bénéficier de formation et stages périodiques. (A. Mahmoud, 2013,

b) Les devoirs:

- -Faire preuve de conscience professionnelle
- -Se conformer aux normes de l'activité professionnelle
- -S'abstenir d'engager la responsabilité de l'établissement à des fins personnelles
- -Faire preuve de disponibilité et omniprésence
- -Etre à jour : innovations, actualisation des connaissances, des méthodes d'enseignement.
- -Combiner entre enseignement er recherche selon les normes universelles loin de toute forme -de propagande et d'endoctrinement.
- -Respect des règles pédagogiques :
 - *Achèvement des programmes
 - *Transparence dans l'évaluation
 - *Encadrement adéquat.
- -Fonder ses travaux sur une quête sincère du savoir : attention au plagiat
- -Accepter la confrontation loyale des points de vue différents.
- -Confidentialité du contenu des délibérations et débats tenus au niveau des différentes instances.

Beaucoup d'autres aspects sont pris en charge par la charte sur le plan didactique, pédagogique tout ce qui touche la vie universitaire de près ou de loin que soit les enseignants auxquels on a tenté de cité les grands axes, mais aussi les étudiants et le personnel administratif ce que de droit et de devoir.

2-1Charte d'éthique et de déontologie:

Emanation d'un large consensus universitaire, la charte d'éthique et de déontologie réaffirme des principes généraux issus de normes universelles ainsi de valeurs propres à notre société, et qui doivent être le moteur de la démarche d'apprentissage et mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie de universitaires, elle doit donc représenter un outil de mobilisation et de référence rappelant les grands principes qui guident la vie universitaire.

2-1-1Principes de la charte :

- Intégrité et honnêteté
- Liberté académique
- Responsabilité et compétence
- Respect mutuel
- Exigences de vérité scientifique d'objectivité et d'esprit critique
- Respect des franchises universitaires
- Enseignement : transmission et création du savoir

- Recherche : maitrise de la connaissance, l'innovation, la valorisation et l'externalisation
- Gestion participative : conception de cours ; département, organisation, organisation, évaluation.

Pour plus d'information concernant la charte, vous pouvez consulter le site de l'université, www.univ-Batna2.dz

3-Éthique:

3-1 Définition du concept :

Le terme "éthique" a son origine dans le mot grec signifiant "caractère." Il désigne l'exploration de la moralité et des motivations humaines en vue de promouvoir des comportements souhaitables. L'éthique implique également la création d'un discernement moral et d'une norme qui guide les actions des individus au sein d'une société. (A. Badiou, 1993). Dans sa définition générale l'éthique relève essentiellement de l'autodiscipline et présuppose l'existence d'une motivation qui incite au contrôle libre, autonome et interne de ses comportements et de ses actions. (A. Badiou, op cit)

En ce qui concerne la question de la liberté, à mon humble avis, elle est relative. En effet, dans chaque société, il existe une marge de manœuvre en dehors des règles et des lois établies, c'est-à-dire en dehors des normes des valeurs sociales qui définissent les limites de la liberté humaine. En d'autres termes, l'individu est confronté au choix parmi les différentes valeurs existantes pour déterminer celle qui convient le mieux à sa conduite et à son comportement. Ainsi, la liberté humaine réside dans la capacité de l'individu à sélectionner un comportement spécifique en accord avec ses propres convictions et préférences.

Il convient de souligner que le concept d'éthique a une longue histoire, remontant dans le temps. À ce sujet, nous pouvons mentionner l'apport d'Emmanuel Kant, qui mettait en avant un principe absolu, à savoir : "Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse." Cette maxime de Kant fait référence à la notion de conscience, un sujet que nous explorerons plus en détail ultérieurement.

Kant établit une distinction entre agir conformément au devoir et agir par devoir. Par exemple, lorsqu'un commerçant sert loyalement ses clients, il agit conformément au devoir, mais ses motivations sont principalement guidées par son propre intérêt plutôt que par un sens du devoir moral. Ces actions sont considérées comme relevant de la légalité plutôt que de la moralité.

La moralité se réfère à une action entreprise avec l'intention de remplir un devoir. En d'autres termes, une action effectuée par devoir tire sa valeur morale non pas de l'objectif qu'elle vise à atteindre, mais de la maxime sur la base de laquelle elle est délibérée. (E. Kant, op cit)

Dans cette perspective, on peut distinguer l'éthique de la morale. La morale englobe l'acte de choisir, de prendre des décisions, de porter des jugements, de justifier et de défendre les conduites. En revanche, l'éthique se consacre à l'étude de la manière dont les choix devraient être faits. (E. Kant, Ibid.)

Margot Phaneuf, de son côté, définit l'éthique en se basant sur ce qu'elle considère comme bénéfique pour le bien-être du groupe social. Elle met en avant le rôle de la réflexion dans ce processus. Cependant, il est essentiel de noter que l'éthique ne propose pas de solutions toutes faites, mais plutôt apporte un éclairage précieux dans certaines situations, comme le souligne M. Phaneuf (2012, pp 1-3). C'est ici que l'on peut identifier l'une des distinctions entre l'éthique et la déontologie, tout en reconnaissant qu'il existe de nombreux autres points de convergence entre elles.

3-2 l'origine du mot :

Le mot "éthique" trouve son origine dans la signification de deux termes grecs. L'un de ces termes évoque à la fois une "étable" et un "habitat," soulignant ainsi les liens intrinsèquement concrets et terre-à-terre de ce concept. En parallèle, il puise ses racines dans un autre terme qui évoque la notion de "manière de vivre" ou de "façon d'habiter en soi-même," en orientant ses actions pour améliorer la qualité de cette existence.

L'éthique est une discipline ancienne qui trouve ses racines chez les philosophes grecs, notamment Socrate. Au 4e siècle avant J-C, Socrate était un philosophe qui se considérait comme un accoucheur d'idées. Il était le fils d'une sage-femme et cherchait, à sa manière, à poursuivre le travail de sa mère. L'objectif de sa mère était centré sur une question essentielle : comment favoriser la naissance de la pensée et du raisonnement ?

Dans le domaine de l'éthique, le processus d'élargissement de l'esprit et de génération d'idées se perpétue jusqu'à nos jours. En effet, cette discipline demeure essentiellement axée sur le questionnement et la réflexion critique. Par conséquent, elle continue d'accoucher d'idées, tout en restant solidement ancrée dans l'expérience humaine. En d'autres termes, l'éthique n'est pas une discipline abstraite et déconnectée de la réalité. (M. Phaneuf, op cité)

3-3 La pratique de l'éthique dans la société :

Nous cherchons à démontrer l'importance fondamentale du concept d'éthique dans la société, dans la vie de tous les jours, c'est-à-dire dans notre quotidien. Il convient de noter que la question de l'éthique a été le sujet de débats animés entre philosophes, sociologues et anthropologues. Cette problématique a suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, parmi lesquels on peut citer des philosophes tels qu'Aristote et Platon, ainsi que des sociologues renommés comme Emile Durkheim, Pierre Bourdieu, Michel Foucault, et bien d'autres.

En partant de la célèbre expression de Pierre Bourdieu, qui s'inspire des travaux d'Emile Durkheim, concernant l'une des contradictions omniprésentes dans notre vie sociale, à savoir "l'obligation et la désirabilité" qui sont inséparables, on peut considérer l'éthique comme un trait caractéristique qui englobe les coutumes, les usages, les comportements, les habitudes et les mœurs. En d'autres termes, l'éthique est à la fois l'environnement où nous évoluons et la

manière particulière dont nous sommes influencés par un ensemble de normes et de valeurs, tout en étant confrontés à cet univers normatif. (P. Fortin, 1995)

L'éthique, qui englobe les aspects liés à la nature et à la manière de vivre des hommes et des femmes, inclut les mœurs, la morale et la façon dont l'être humain exprime son appartenance au monde, son mode de relation avec les autres, et la signification de ses actions. Elle reflète également la manière spécifique dont il habite le monde et coexiste avec autrui. De plus, les mœurs et la morale définissent les limites de ce qui est interdit. Il est évident que Pierre Bourdieu s'inspire de la définition d'Aristote de l'habitus en tant que "disposition stable," bien qu'il lui donne une signification plus large et légèrement différente. (P. Bourdieu, 1972, p. 66)

Selon ce sociologue l'*habitus* n'est pas autre chose que lois immanente déposée en chaque agent dès la prime éducation qui est la condition non seulement de la concertation des pratiques

Pierre Bourdieu clarifie la double fonction de l'habitus en expliquant que : "l'habitus est à la fois un principe générateur de pratiques objectivement classables et un système de classement de ces pratiques. Il s'agit de la capacité de produire des pratiques et d'évaluer ces pratiques..." (P. Bourdieu, op cité, p78). Par conséquent, la position actuelle et passée des individus dans la structure sociale, en tant que personnes physiques, est constamment présente en eux, à tout moment et en tout lieu, sous la forme des habitus qu'ils portent comme des vêtements. En d'autres termes, les habitudes font partie intégrante de l'identité sociale des individus.

II-Ethique et Morale :

La question que nous cherchons à élucider dans cette discussion concerne la confusion fréquente entre éthique et morale. Beaucoup de gens utilisent ces termes de manière interchangeable, et il y a ceux qui se demandent pourquoi ne pas simplement utiliser le terme "morale" lorsqu'on aborde des questions éthiques.

Tout d'abord, il est essentiel de souligner que l'approche de la morale ou de l'éthique est tout sauf banale. Pour reprendre les mots de Platon, notre démarche est d'une importance capitale (P. Fortin, op cité).

Dans le contexte de l'usage des plaisirs, Michel Foucault a affirmé que toute action morale "implique un certain rapport à soi" et que ce rapport à soi ne se réduit pas simplement à la conscience de soi, mais englobe la construction de soi en tant que sujet moral (M. Foucault, 1984). Il est vrai que la question de l'éthique peut être perçue comme un indicateur du déclin de la réflexion morale contemporaine, et elle peut également refléter une crise dans la réflexion morale et éthique.

Nous ne sommes pas très éloignés de cette réalité, car malgré la popularité croissante du terme "éthique" de nos jours, il s'agit fondamentalement de morale pour ceux qui considèrent que l'éthique et la morale sont synonymes. Il est important de noter que le fait que le terme "éthique" soit à la mode ne signifie en aucun cas que l'opinion précédente soit correcte. En d'autres termes, la popularité de l'éthique ne change pas la nature de la question pour ceux qui la perçoivent comme étant essentiellement morale.

Afin de résoudre cette controverse et mettre un terme à la confusion persistante, nous allons chercher à identifier les points de divergence pour éliminer toute ambiguïté et confusion.

A) Différences entre éthique et morale :

Il est essentiel de distinguer entre la morale, qui concerne les mœurs telles qu'elles sont pratiquées, et le concept d'éthique, qui se préoccupe de fonder une base morale, se référant davantage à la théorie, aux règles et aux principes.

Alors que la morale repose sur des principes ou des lois générales, l'éthique réside dans la disposition individuelle à agir conformément aux vertus, dans le but de trouver la bonne décision dans une situation spécifique. La morale ne tient pas compte des contraintes de la situation et fonctionne de manière binaire. En revanche, l'éthique permet la discussion, l'argumentation et prend en compte les nuances et les paradoxes. (D. Siraux, 2004, op cité

Différences entre éthique et déontologie

La morale :

- -A une connotation religieuse
- -Elle comporte une notion de contrôle imposée de l'extérieur
- -Elle porte sur le bien et sur le mal. Elle nous interpelle

Ethique:

- -Elle est de nature laïque
- -Elle comporte une notion d'auto contrôle
- -Elle part de l'intérieur de la personne
- -Elle porte sur le positif et le négatif

(Jacques. Benoit, 2000, p33)

Personnellement, je perçois une nuance significative entre la morale et l'éthique. La morale, en son essence, est normative, et lorsque mal comprise, elle peut être perçue de manière restrictive, dictant ce qui doit être fait ou évité pour se conformer aux normes de la société, comme c'est le cas avec la question de l'avortement.

Selon Kant, la loi morale émane de la dignité de la personne. En se donnant à lui-même sa propre loi, l'homme ne possède pas seulement une valeur relative, mais il possède une dignité, c'est-à-dire une valeur intrinsèque. En d'autres termes, l'autonomie est le fondement de la dignité de la nature humaine et de toute nature raisonnable. (E. Kant, Ibid.)

L'éthique adopte une approche dialectique qui implique l'utilisation de méthodes analytiques rigoureuses pour révéler les lacunes dans la logique et les contradictions dans le discours, puis elle s'efforce de les surmonter. Tout comme la morale, l'éthique se préoccupe également de ce

que nous devons faire ou ne pas faire, mais surtout du raisonnement, pour ou contre à appliquer pour déterminer le choix d'une conduite devant un problème moral.

Pour résumer, l'éthique se caractérise par un questionnement critique de la morale, remettant en question ses règles et cherchant des orientations réfléchies et justes à leur sujet. Contrairement à la morale, l'éthique n'impose pas ses préceptes de manière autoritaire, car elle n'a pas de caractère normatif.

Partant de ces considérations, il est légitime de se questionner sur l'utilité sociale ou sociologique de l'éthique, c'est-à-dire, pourquoi avons-nous besoin de l'éthique ? Afin de répondre à cette interrogation, nous avons tenté de dégager plusieurs éléments qui peuvent contribuer à fournir une réponse à cette question :

- Les évolutions perpétuelles qui influent sur la société et la nécessité d'ajuster nos normes de comportement en conséquence.
- Les pressions sociales visant à garantir les droits individuels, tout en cherchant à établir un équilibre optimal entre ces droits et les droits collectifs liés aux progrès de la science, de la médecine, ainsi que de leurs nouvelles technologies. (M. Phaneuf, Ibid)

III-Relation éthique / déontologie :

Notre objectif dans cette démarche est d'élucider la relation entre l'éthique et la déontologie, afin de mettre en lumière la nature de leur lien. En effet, la déontologie concerne l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'une institution, tandis que l'éthique, elle, encourage le professionnel à examiner les valeurs qui sous-tendent son action et à sélectionner la conduite la plus adaptée en fonction de ces valeurs.

Il est important de noter que les actions guidées par des valeurs sont généralement en accord avec les lois et la déontologie, mais elles sont le fruit d'une décision personnelle de l'individu plutôt que d'une contrainte externe imposée par une autorité. En outre, le processus de réflexion éthique repose sur l'autonomie de jugement et le sens des responsabilités. Il convient de souligner que le respect des règles peut être motivé d'une part par leur origine autoritaire et d'autre part par la crainte de sanctions, ou tout simplement par habitude.

D'autre part, la déontologie se montre particulièrement spécifique en ce qui concerne les actions que le professionnel doit entreprendre ou éviter dans des situations courantes de la pratique. Cela s'applique dès lors qu'une règle claire et préétablie s'applique à une situation déterminée, guidant la conduite à suivre de manière précise.

Contrairement à la déontologie, l'éthique ne pré-détermine pas la conduite appropriée. Elle propose plutôt une démarche réflexive pour la découvrir, en particulier dans les situations de conflits de valeurs ou lorsque, malgré le respect des règles, une action peut sembler discutable. Du point de vue déontologique, ce qui prime, c'est la conformité de l'action aux règles, sans que les conséquences de l'action ne fassent l'objet d'une réflexion ou d'une décision spécifique. (G.A. Legault, 2003, p270)

D'un point de vue éthique, le professionnel est investi de la responsabilité des conséquences de ses actions, et cette responsabilité persiste même lorsqu'il choisit de se conformer aux règles établies. Il doit s'efforcer de réduire au minimum les effets négatifs de ses décisions et être prêt à justifier ses actions en expliquant ses motivations à toutes les parties concernées.

En dépit des distinctions observées, il est important de noter que l'éthique et la déontologie constituent des ressources complémentaires. Chacune d'entre elles possède des atouts qui viennent compenser les limites de l'autre. Il convient de souligner que lorsque l'individu est confronté aux valeurs, aux règles et aux interdictions, il entreprend une démarche d'introspection, visant à se connaître, se maîtriser, s'évaluer, voire se perfectionner.

A) éthique professionnelle :

L'éthique professionnelle vise à établir des règles et des normes pour guider les actions qui se déroulent au sein d'une profession particulière. À cet égard, elle s'inscrit dans le domaine de l'éthique appliquée, car elle traite d'une facette concrète de la réalité professionnelle.

Il est important de noter que l'éthique, en général, ne comporte pas de contraintes coercitives, ce qui signifie qu'elle n'impose pas de sanctions légales ou normatives. Cependant, dans certains cas, l'éthique professionnelle peut inclure des règles déontologiques intégrées dans les codes régissant une activité professionnelle, et ces règles peuvent entraîner certaines mesures coercitives dans une certaine mesure.

À la lumière de ce que nous avons exposé, la déontologie s'inscrit dans ce que l'on appelle l'éthique normative, et à ce titre, elle comporte un ensemble de principes et de règles qui doivent être rigoureusement respectés. L'éthique professionnelle se penche sur les aspects contraignants de la déontologie propre à une profession donnée. En fin de compte, l'éthique offre des recommandations sur ce qui est souhaitable et condamne ce qui ne devrait pas être fait, tandis que la déontologie s'appuie sur des mécanismes administratifs pour garantir que la profession soit exercée de manière éthique. (D. Blondeau, 1986, p. 58)

Pour clarifier davantage ce qui a été expliqué précédemment, prenons un exemple concret. Dans le domaine de l'éthique journalistique, il est condamnable pour tout journaliste de recevoir de l'argent en échange de la publication d'informations partiales en faveur d'une personne, d'une organisation ou de toute autre entité. Un autre exemple pertinent concerne le domaine des affaires. Selon l'éthique, un vendeur ne devrait pas effectuer de transactions en dehors du cadre de l'entreprise pour laquelle il travaille en tant qu'employé.

Le terme "éthique professionnelle" est essentiellement synonyme de "déontologie" ou d'"éthique appliquée à un domaine professionnel spécifique". Il englobe un ensemble de règles qui définissent la manière dont une profession donnée doit être exercée. (D. Blondeau, op cité)

Il ya lieu de souligner que actuellement l'éthique est conçue comme sectorielle spécialisée à un domaine :

-L'éthique écologique

- -L'éthique biomédicale
- -L'éthique de la guerre

En ce qui concerne l'éthique appliquée, de sa part elle touche différents domaines de la vie :

- -Ethique professionnelle;
- -Ethique organisationnelle;
- -Ethique environnementale;
- -Ethique sociale;
- -Ethique politique.

Conclusion

A la lumière de toutes les définitions, conceptions et caractéristiques examinées, il est clair que la morale et l'éthique entretiennent des liens importants entre elles. Ces deux notions suscitent des questions et mettent en lumière des besoins moraux. Cependant, c'est le droit, à travers les lois, qui intervient pour sanctionner les comportements. Par exemple, une personne coupable d'avoir pris la vie d'autrui pour des motifs humanitaires non reconnus par l'éthique peut être poursuivie en justice conformément à la loi.

Cela dit, il est crucial de comprendre que l'éthique ne se présente pas comme un système juridique ou une loi d'application générale. Elle vise à fournir une orientation et des justifications pour nos actions. En d'autres termes, l'éthique offre un cadre pour déterminer ce qui est acceptable du point de vue moral, mais elle n'a pas la même autorité coercitive que la loi. Les lois, en revanche, sont édictées par les gouvernements et ont des sanctions légales pour assurer le respect de la société des normes établies.

Il est essentiel de comprendre que les principes éthiques agissent comme des guides personnels pour notre comportement dans la société, qu'il s'agisse de situations sociales ou professionnelles. Ces principes nous aident à déterminer ce qui est moralement acceptable, peu importe les circonstances dans lesquelles nous évoluons. Ils servent de boussole pour orienter nos actions et décisions en fonction de nos valeurs fondamentales.

En outre, il est important de souligner la relation complémentaire qui existe entre l'éthique et la déontologie. La déontologie énonce des règles et des obligations spécifiques pour les professionnels dans l'exercice de leur métier, tandis que l'éthique fournit le cadre plus large de valeurs et de principes qui guident la réflexion et la prise de décision au sein de ces professions. Les principes éthiques sont la base sur laquelle les règles déontologiques sont souvent construites, et ensemble, ils contribuent à orienter le comportement et à garantir l'intégrité et la responsabilité dans le cadre professionnel.

Références bibliographiques :

Ariba. Mahmoud, Benghabrit. N, et autres (2010) : « Perceptions, Représentations et attentes liées à la question éthique et déontologique dans l'université Algérienne ». In codesria : libertés académiques et responsabilité sociale des universitaires et des chercheurs en Afrique : quels nouveaux défis ?

Badiou. Alain (1993): L'éthique, Paris, Hatier.

Benoit. J. (2000) : Graine d'éthique, presses de renaissance, Gallimard de Montréal

Bourdieu, Pierre, J.C, Passeron, (1970) : La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement. Les éditions de minuit.

Blondeau, D (1986) : De l'éthique à la bioéthique. Montréal. Gaélan Morin.

Bourdieu, Pierre, (1972) : **Esquisse d'une théorie de la pratique**, Paris/Genève, librairie Droz.

Bourdieu, Pierre, (1979) : La distinction, critique sociale du jugement, Paris, les éditions de minuit.

Debonnets. T (2006): « Regard sur trois codes de déontologies » in Philosophia

Fortin. Pierre, (1995) : Socrate et l'éthique, presse de l'université du Québec.

Foucault. M, (1984): Histoire de la sexualité II: L'usage des plaisirs, éditions Gallimard.

Kant. Emmanuel (1987) : œuvres philosophiques. Tome II, Edition publiée sous la direction de Ferdinand Alquié. Coll. Paris, éditions Gallimard.

Legault G.A, (2003) : **professionnalisme et délibération éthique**, Québec, presse de l'université de Québec.

L. Paquay et de M. Wagner (2012) : « Former des enseignants professionnels, Quelles stratégies ? Quelles compétences ? Collection : perspectives en éducation et formation, De Boeck supérieur. Pp 181-210.

Phaneuf, Margot, (2012): « L'éthique quelques définitions », inf, PhD révisé en octobre 2012.

Siraux. D (2004) : « *Déontologie* » dans M. canto, Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale. Paris, pp 447-477.

Spinoza, M, R, (2010): **Méthodes pour exister**, Paris, CNRS éditions.

Ethique et déontologie universitaire, www.univ-batna2.dz

Dictionnaire de Français Larousse (2015)